Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-BP_2023_COMMUNE-BF

VIVIERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-017

Séance publique du 4 avril 2023

Le 4 avril 2023 à 18 heures, le Conseil Municipal de VIVIERS s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :
- en exercice : 27
- présents à la séance : 21
Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 29.03.23

Étaient présents : Mme MATTEI Martine – Mme CHAIX Marie-Pierre - M. LEBRETON Frédéric - Mme RIFFARD-VOILQUE Martine – Mme COMBIER Marie-Christine – M. HAUSHERR François - Mme LARMANDE Véronique - M. FRANCOIS Patrick – M. WNUK Stanislas (*arrivé à 18 h 15*) - DAHMANI Samira – Mme FAURE-ALLIRAND Estelle – Mme ROCHE Patricia - M. RANCHON Denis – Mme BOUGUERRA Nadia – M. ROYERE Christian -Mme BOZIER Sylvie – M. LAVIS Christian (*arrivé à 18 h 30*) - M. HALLYNCK Dominique – Mme STEL Julie - M. SAEZ Jean-Pierre – M. GUILLERM Stéphane

Absents : M. MURCIA Antoine et Mme PORQUET Céline

Procurations :
- M. SAPHORES Pierre à M. LEBRETON Frédéric
- Mme PERMINGEAT Hélène à Mme CHAIX Marie-Pierre
- Mme SIRVENT Eliane à M. FRANCOIS Patrick
- Mme MARSENI Habiba à Mme BOZIER Sylvie

Secrétaire de séance : Mme FAURE-ALLIRAND Estelle

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL (M57)

Rapporteur : Monsieur Frédéric LEBRETON

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu la présentation du projet de Budget Primitif 2023 du budget principal (M57) par Monsieur Frédéric LEBRETON, Adjoint aux Finances, Développement Economique, Commerce de proximité,

Entendu les propositions quant à l'équilibre du Budget Primitif,

Considérant que le Budget Primitif 2023 du budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

→ SECTION DE FONCTIONNEMENT : 5 572 350.60 €
→ SECTION D'INVESTISSEMENT : 6 120 580.08 €
→ **SOIT UN TOTAL DE : 11 692 930.68 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

⇨ ***ADOPTE** le budget primitif 2023 du budget principal,*

⇨ ***VOTE** 20 voix pour et 5 voix contre.*

Délibéré le 4 avril 2023
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Martine MATTEI
Maire de Viviers

MAIRIE VIVIERS (Ardèche)